



avril 2009

[Mps://www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)

n° 85

## Inscriptions à l'école maternelle - année scolaire 2009/2010

Pour les enfants nés en 2004, 2005 et 2006, qui ne sont pas encore scolarisés dans notre école, les inscriptions auront lieu les **mercredis 22 et 29 avril de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.**

Seront pré-inscrits, dans l'attente de connaître le nombre de places disponibles, les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2007 : **jeudi 7 mai de 15 h à 18 h.**

Pièces à présenter lors de l'inscription :  
• Un bulletin d'inscription délivré par la Mairie (vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile)

- Le livret de famille
- le carnet de santé

A savoir : Vos numéros de téléphone (domicile, travail et portable) et le numéro de Sécurité Sociale.

Pour toute question ou demande particulière, téléphonez au 04 78 55 21 39 les jeudis et vendredis après-midi.

La directrice, Mme Dufaud

## Dates à retenir :

### Ramassage des ordures :

le mardi 14 avril au lieu du lundi de Pâques 13 avril

### Ramassage des encombrants :

le mercredi 22 avril

**L'agence de l'assurance Retraite Rhône-Alpes**, anciennement 24 rue Childerbert, est désormais située à Vaise, 7 rue J. M. Leclair, 69338 Cedex 09.

Ouverture : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h (Accueil du matin uniquement sur rendez-vous)

## Vacances d'été au CLSH

### Inscriptions à partir du 4 mai.

Les lundis de 14 h à 17 h et les jeudis de 16 h à 18 h 30 en mairie. Le centre sera ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 28 août. Réunion d'information pour les parents le jeudi 28 mai 2009 à 18 h 30 à la Sathonette.



## AGENDA

### d' AVRIL

- dim 5 : 7<sup>ème</sup> Marché Nature, 9 h-13 h, Grand Parc de Miribel
- du 6 au 31 : raconte-tapis sur RDV, Centre M. Cochet
- dim 12 : chasse aux œufs au Grand Parc, 9 h-12h30
- mer 8 : ateliers créatifs sur le thème de Pâques, 10h-12h, et chasse à l'œuf de 14h à 17h, ludothèque
- mer 15 : ateliers créatifs sur le thème de Pâques, 10h-12h, ludothèque
- Jeu 16, ven 17 et sam 18 : représentation théâtrale au centre M. Cochet, 20 h 30
- sam 18 : tournoi Ain Sud Foot, des 13 ans, Forum des sports
- ven 24 : table d'hôte asiatique au Centre J. Brel
- sam 25 : ventes de fleurs et de plants du Sou des Ecoles, Place Charles de Gaulle.— Fête des oeillets organisée par CLARA, salle des Fêtes — Balade découverte à VTT, Grand Parc, 14h-17h
- mer 29 : Fête du printemps des CCAS et CLSH, salle des Fêtes

## LE CARNET

### ◇ Naissances

Jeanne d'HENNEZEL,  
le 20 février  
Julie MARTIN, le 24 février

### ◇ Décès

Jean-Louis CHAMPION,  
le 20 février  
Aimé GENTELET, le 21 février  
Alice ALLAVOINE  
ve HOLLIER, le 27 février  
Louis PACCARD, le 7 mars  
Alain MORLET, le 19 mars

## PERMANENCES DES ELUS

(samedi 10 h - 12 h)

- 4 avril : Pierre Goubet
- 11 avril : J-Claude Lazzaroni
- 18 avril : Pierre Commarmot
- 25 avril : Françoise Roy

## ÉDITO

Économie et écologie. Voilà bien là les grands enjeux de ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Si le premier, pour cause de crise grave, semble mobiliser tous les experts à son chevet, le second ne doit pas être négligé sous peine de dégâts irréversibles infligés à notre pauvre planète. En effet, si nos sociétés occidentales tournées vers toujours plus d'opulence souffrent d'une crise de foi et de foi envers notre système économique, on peut espérer que l'humanité se remette, à moyen terme, de cette épreuve. Il en va tout autrement de notre terre rongée par notre activité et qui nécessite, dès à présent, un changement de nos modes de consommation. La Communauté de Communes (CCMP) force le pas dans le domaine de l'élimination de nos déchets. Par sa délibération du 26 mars, elle a choisi de collecter nos ordures ménagères triées au porte à porte. Chacun d'entre nous pourra donc contribuer plus facilement au tri sélectif et réduire la quantité de déchets que le futur centre de tri "OVADE" sera chargé d'éliminer. Pour nos enfants et les générations à venir adoptons sans plus tarder "l'écolo-attitude"... trions nos poubelles! *Le Maire, Pierre Goubet*

## Sommaire

⇒ P2 : Et pendant ce temps à la mairie

- Flashs et conseil en bref
- Du côté des services techniques

⇒ P3 :

- RAM
- Nouveaux arrivants
- L'école est en danger
- D'ici et d'ailleurs : nouvel an chinois
- ⇒ P4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice
- Théâtre : mon colocataire est une garce
- Les rendez-vous de la Roseaie
- Raconte-tapis
- Les Mimosas illuminent le centre J. Brel
- Zoom sur Thomas Vacher
- Café théâtre enchanteur
- Table d'hôte
- Soirée des associations culturelles
- Pâques à la ludothèque
- ⇒ P 6 & 7 : Du côté des associations
- ⇒ P 8 : vie pratique

## LES LOGEMENTS SOCIAUX À SAINT-MAURICE (DYNACITÉ ET SEMCODA)

Le nombre de logements sociaux sur notre commune représente, à ce jour, 28 % de l'ensemble des logements.

Malgré ce chiffre respectant les obligations légales (20% minimum), le



nombre de logements disponibles est très faible. Le délai minimum d'obtention d'un logement social à Saint Maurice est de 3 à 4 ans.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la mairie ne décide pas de l'attribution des logements : seuls les bailleurs sociaux ont cette compétence.

La commune ne peut répondre aux informations sur l'évolution des attributions des logements. Toute demande dans ce sens effectuée auprès des services de la mairie sera automatiquement orientée vers les bailleurs concernés.

À partir du 1<sup>er</sup> mars 2009, afin d'harmoniser les procédures de traitement des dossiers d'affectation de logement social sur la Côte-d'Or, une nouvelle procédure a été définie.

Pour Saint-Maurice-de-Beynost, toute demande se déroule selon les modalités suivantes :

1. Le dossier d'attribution et la fiche "Comment procéder" sont à retirer à l'accueil de la mairie.

2. Le dossier dûment rempli ainsi que toutes les pièces justificatives exigées doivent être rapportés à l'accueil.

3. Le service compétent contrôle le dossier en examinant s'il est correctement rempli et si toutes les pièces justificatives demandées sont jointes et il remet alors une attestation de dépôt.

**La Mairie n'instruit pas le dossier: il est transmis aux bailleurs sociaux.**

4. À partir de la date d'expédition des dossiers par la Mairie, les bailleurs deviennent les seuls interlocuteurs.

5. À réception du dossier, les bailleurs sociaux attribuent un numéro départemental qu'il est nécessaire de rapidement communiquer à l'accueil de la mairie.

*Michèle Berthe, Adjointe aux Affaires Sociales,  
en collaboration avec les services municipaux*

## Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Qu'est-ce que le Monoxyde de Carbone ? C'est un gaz incolore et inodore. Sa densité est voisine de celle de l'air. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

Chaque année en France, le monoxyde de carbone, appelé aussi le "tueur silencieux", provoque plus de 6 000 cas d'intoxication et plus de 300 décès. Il est indétectable par l'homme : inodore, incolore et sans saveur.

Les intoxications au monoxyde de carbone se produisent surtout l'hiver. La prévention consiste en l'entretien et au bon usage des installations de chauffage et en l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone.

Il est à signaler que certains détecteurs de monoxyde de carbone sont non efficaces. Ce CO<sub>2</sub> est émis par des appareils de chauffage (à gaz, fioul, bois, pétrole), cheminée, chauffe-eau à gaz qui fonctionnent mal.

Ayez les bons réflexes dans votre logement :

Dégagez vos ventilations et ne les bouchez en aucun cas.

Aérez quotidiennement vos logements, même s'il fait froid.

Vos appareils doivent être entretenus par un professionnel qualifié. Un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement. C. M.

Journal édité par la  
mairie, rue des Ecoles  
Directeur de publication:  
Pierre GOUBET  
Rédaction, fabrication  
et distribution :  
Equipe municipale de  
bénévoles

**HORAIRE D'ÉTÉ  
DE LA DÉCHETTERIE**  
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
Du lundi au vendredi :  
de 9 h à 12 h  
et de 15 h à 18 h  
Le samedi :  
de 9 h à 18 h

**HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
lundi, mercredi, vendredi :  
8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
Tel. 04 78 55 14 08  
e-mail : echosstmau@hotmail.com  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

# Et pendant ce temps, à la Mairie...

## FLASHES

♦ **Rappel** : les inscriptions au restaurant scolaire ne doivent plus être déposées dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous devez les faire parvenir directement au restaurant scolaire, place Charles de Gaulle.

♦ **La fréquentation de la gare** a augmenté de plus de 40 % par rapport à 2008.

♦ **Fleurissement** : en 2009, 6800 fleurs embelliront notre commune pour un coût de 5500 €

♦ **Souriez, vous êtes filmés.** La firme Google passera dans notre commune ce mois-ci pour filmer les rues comme cela a déjà été réalisé dans certaines villes. Alors, pour l'image de St-Maurice, soyez souriant et fleurissez vos maisons... et évitez d'être vu là où vous ne devriez pas être.

♦ **Plusieurs arbres sont morts** sur le site du parking de la gare, ils n'ont pas survécu à la transplantation ou ont souffert de l'excès de pluie de l'année passée. Ces arbres seront remplacés dès l'automne : la saison étant trop avancée, une replantation maintenant aurait peu de chances de garantir la reprise.

\*\*\*\*\*  
♦ **Malgré la crise**, au 1<sup>er</sup> avril 2009, autant de déclarations et de permis de construire ont été déposés sur Saint-Maurice que l'an passé à la même date. "Etonnant, non ?".

## LE CONSEIL EN BREF ( 10 mars 2009 )

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

• Restauration municipale. M. Lazzaroni et M. Resta exposent à l'assemblée la procédure de délégation de service public pour la restauration municipale. Ils reviennent sur la chronologie des événements en comparant les différents offres remises par les prestataires entre eux mais aussi par rapport au contrat existant.

La chronologie de la procédure a été la suivante :

- 24 avril 2008 : délibération autorisant Monsieur le Maire à procéder à l'appel d'offre.

- 27 mai 2008 : envoi pour publication du règlement de consultation aux entreprises.

- 29 septembre 2008 : ouverture des plis. 6 entreprises ont déposé leur candidature. Les 6 candidats sont retenus par la commission pour faire une proposition.

- 6 janvier 2009 : Avenance, SHCB et Scolarest ont envoyé une offre.

- 9 janvier 2009 : analyse des offres. Suite à cette analyse, une rencontre avec les représentants des parents d'élèves, le CCAS, le CLSH et le Multi-accueil pour affiner certains points.

- 16 février 2009 : convocation des entreprises pour négociation sur la fourniture de collations et goûters au Multi-accueil et CLSH, fourniture de lait à l'école, de potages en portage à la résidence La Roseraie (6 000 repas supplémentaires), mise en place d'une commission de veille (élus, usagers, prestataire) et devenir du personnel en place.

- 18 février 2009 : remise des offres finales.

Il ressort de cette analyse que la société Scolarest a fait la meilleure offre, tant financièrement que qualitativement. M. Lazzaroni et M. Resta apportent des précisions à l'assemblée :

- des repas à thème seront proposés une fois par trimestre.

- les repas seront mis en ligne sur les sites internet de la commune et de l'école.

- une formule de majoration des prix est prévue selon les indices en vigueur.

Vote à l'unanimité pour la société Scolarest pour un montant de 230 571,95 € TTC.

• Questions diverses.

- M. Turgis fait part d'un constat concernant le canal de Miribel : plusieurs intervenants sont concernés sans en être les exécuteurs principaux : Voies navigables de France, EDF, les 7 communes qui entourent le parc, le SYMALIM et le SEGAPAL. Une convention avec EDF a été signée pour l'entretien du canal, mais vu l'ampleur des travaux EDF tergiverse.

**Permanences "Affaires sociales" de Mme Berthe (Adjointe) et Mme Pons (Conseillère Municipale) :**

Lundis 6 et 20 avril de 14h à 15h 30

Samedi 25 avril de 10h à 11h 30

De préférence sur RDV :

04 78 55 14 08.

Prochain conseil municipal : 9 avril à 20 h 30

## DU CÔTÉ DES SERVICES TECHNIQUES

Tous les Mauriciens ont pu le constater "Le printemps est revenu" et, avec son retour, les travaux de tonte et de plantations vont de nouveau être le quotidien des services techniques (12 personnes). En 2008, la tonte des différents sites de la commune : les écoles, le lotissement des Brotteaux, les Folliets, le centre J. Brel, la Sathonette, le forum des sports... etc a nécessité plus de 2780 heures de présence pour 4 agents ; le fleurissement et l'arrosage : 920 heures avec 3 agents.. La taille et l'élagage des arbres et arbustes ont été effectuées par 4 agents pendant 1380 heures ; le ramassage des feuilles et le désherbage 380 heures. Pendant toute l'année écoulée, l'activité "espaces verts" a œuvré pendant 6765 heures. Les 3 agents de l'activité "Propreté voirie" ont travaillé pendant les 5730 heures de travaux (nettoyage des rues, des abords des écoles, ramassage des déchets et des poubelles publiques.

Le service "Bâtiment" en charge des travaux dans les bâtiments publics (mairie, écoles, restaurants, boulodrome, locaux de la boxe française et des tennis... etc) a permis aux 4 personnes chargées de cette tâche d'y passer 6100 heures. Et bien sûr, il y eut la réparation et l'entretien du matériel, les interventions ponctuelles ainsi que le passage de la balayeuse sur les 24 kilomètres de chaussée nécessitant la présence de 3 personnes pendant 1910 heures. Sans oublier le montage et le démontage des barnums lors des manifestations associatives : 650 heures pour 6 personnes. Les agents des services techniques sont à l'œuvre par tous les temps, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il y ait la canicule. Une petite pensée, voire une grande, pour eux. M. M.

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Afin de répondre à la demande des jeunes lecteurs de l'atelier lecture à 4 mains et 2 voix, nous avons enrichi le rayon « premières lectures » : *Francette, Ralette, SOS Sorcières, Super Mamie, Thérèse Miaou, Patachou et Tartopome* ont la cote auprès des jeunes dévoreurs de livres.

Pour les plus petits : des albums signés Catherine Dolto et des contes pour percer les secrets du monde : « *Pourquoi les grenouilles annoncent la pluie ?* » « *Le chapeau qui voulait être un pirate,* » ou « *Adrien le lapin* ».

Pour les grands : « *Courir* » d'Echenoz, « *Impardonnables* » de P Djian, « *Le cerveau de Kennedy* » de H Mankell, « *Sans un mot* » le dernier Coben, « *La maison des lumières* » de D Van Cauwerlaert, « *D'autres vies que la mienne* » de E Carrère, ainsi que deux romans du terroir signés J. Siccardi « *Les brumes du Mercantour* », et H Legrais " *Les ombres du pays de la Mée* »

De nouvelles BD pour petits et grands : le volume 39 des aventures de *Léonard*, le 1<sup>er</sup> tome de la nouvelle saga de Ayroles « *Lord Faureston* » et le tout nouveau Enki Bilal « *Animal'z* »

### Animations à la bibliothèque : lire en s'amusant

• **Passion MANGA** du 6 au 10 Avril

Découverte pour certains, Partage de savoir pour d'autres.

La bibliothèque propose : un éventail de Héros : *One Piece, Emma, Sakura, Saint Seiya, Ultra Maniac, Full moon, Yamato, Yamikagishi, Naruto*. Entrée libre tous les après midi.

• **Lecture à 4 mains et 2 Voix**

Dernière ligne droite en Avril avant le vote et la publication du palmarès en Mai.

**Café lecture** Echanges autour du livre. Après midi convivial à la bibliothèque autour d'un café lecture réunissant le groupe des fidèles, enrichi de nouvelles venues. On y parle des dernières nouveautés reçues, mais aussi on propose des livres que l'on a aimés.



A retenir : « *Miséréré* » de Grangé : bien plus qu'un policier, avec la relation entre un jeune dealer et un vieux flic. « *Vous plaisantez M Tanner* » de JP Dubois : drôle mais à éviter si vous rénovez votre maison. « *Les ombres du pays de la Mée* » d'Hélène Legrais : bien plus qu'un roman du terroir... un secret de famille tapi au fond du caveau familial. Propositions d'achats : « *La femme coquelicot* » de Noëlle Chatelet, « *La petite trotteuse* » de Michèle Lesbre et « *La Maison du retour* » de Jean Paul Kauffman. J. D.



## RESTOS DU COEUR

Les 6 et 7 mars les restos du cœur de Miribel ont organisé les journées "Chariots du cœur" dans les trois supermarchés voisins. Cette opération a été un succès : près de 4 tonnes (680 kgs à St Maurice) de denrées alimentaires de première nécessité (farine, sucre, huile, conserves et pâtes) ont été données par les acheteurs fréquentant ces magasins. Une trentaine de bénévoles étaient sur la brèche pendant ces deux jours. Les responsables des restos de Miribel remercient les citoyens pour leur générosité, sans oublier les directeurs de supermarché qui ont autorisé cette opération. Les Restos



## DÎNER DANSANT À L'UNCAFN

Le samedi 21 février avait lieu le dîner dansant de l'UNCAFN, à la salle des Fêtes de Beynost. Les Anciens Combattants étaient très nombreux et ont passé une excellente soirée. Le Président Jean Bourgeay a remercié toutes les personnalités présentes : M. Berthou, Sénateur-Maire de Miribel, M. Nicod, Maire de Beynost, M. Chanoz, Président départementale de l'UNCAFN et M. Lagoutte, Président des médaillés militaires des trois cantons... sans oublier, les amis des amis venus en nombre ! IL remercia sincèrement tous les bénévoles pour le bon déroulement et l'organisation efficace de la soirée. L'ambiance était donnée par l'accordéon de Magali Perrier, slowns, tangos, pasos, sambas.. Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente soirée. M. Chichoux



## AMITIE-LOISIRS

**Les sorties du Club** : le 27 février, la chorale s'est déplacée au Centre Jacques Brel pour un concert avec d'autres groupes musicaux. Au programme : l'Amitié, l'Hôtel des trois Canards, l'Espérance Folle, l'Oranger et l'Appel du printemps. Passé en lever de rideau, notre ensemble vocal fut très applaudi.

Le 3 mars, une sortie publicitaire au Col de la République, suivie d'un repas et d'un loto, a permis à chacun de passer une agréable journée.

Le 27 mars, la sortie à Montluel, avec repas au restaurant comportait une visite guidée de la vieille ville.

**Les activités à venir** : le 3 Avril : après-midi jeux de société avec les enfants de l'école maternelle. Le 24 Avril : organisation d'un rappel sécurité routière pour les conducteurs de plus de 65 ans, avec la participation de la Police Municipale et l'Auto Ecole de St Maurice, dans le cadre du Plan Educatif Local. Y. R.

## LABEF F.F.F ADIDAS ECOLE DE FOOT : AIN SUD FOOT LEADER DE LA FORMATION DES JEUNES



L'ensemble des maires et le président de la CCMP, Bernard Lacombe, JM Berthaud CTD

Le jeudi 5 mars, au club house du Forum, le club d'Ain Sud Foot s'est vu remettre le diplôme confirmant la labellisation. Il y a 3 ans, Ain Sud avait été le premier club de l'Ain à obtenir ce label. Ce renouvellement confirme le bon travail, la bonne initiation et formation réalisés par les éducateurs du foot à 5, 7 et 9 et récompense le travail des dirigeants et des parents qui nous aident à l'organisation des plateaux et des matchs du week-end. Il prend en compte le nombre d'éducateurs, leur qualification, l'accueil des familles mais aussi celui des équipes visiteuses et des arbitres.

Jean Marc Berthaud (CTD de l'Ain) remettait donc à Maurice Bourgeon (Président) le diplôme en présence de nombreux élus des mairies et de la CCMP, des représentants du district de l'Ain et de Bernard Lacombe le héros des jeunes



Bernard Lacombe le héros des jeunes



M. Bourgeon et JP Rodet vice président du Conseil Général

l'Olympique lyonnais au niveau de la formation.

Franck Grava

### Ain Sud Foot et la Fondation du Football

Sur l'ensemble de la France 100 clubs dont Ain Sud foot ont été choisis par la F.F.F. pour porter le projet « Respect tous terrains ». Il s'agit de sensibiliser les 6 /12 ans à l'idée de responsabilité collective. 3 thématiques seront développées et appliquées :

- Respect de soi (santé hygiène )
- Respect des autres : esprit sportif et engagement citoyen
- Respect de l'environnement

### Les tournois d' Ain Sud Foot

Ils ont lieu sur les terrains du forum des sports . Chaque journée est une grande fête familiale qui mobilise dirigeants, parents

- 13 ans : samedi 18 avril
- Débutants : vendredi 1 mai
- Poussins : samedi 2 mai
- Benjamins : samedi 23 mai

### Ain Sud Foot en chiffres

Créé il y a 10 ans, il regroupe le foot de Neyron, Beynost Miribel et Saint Maurice. C'est le plus gros club de l'Ain avec 652 licenciés dont 430 jeunes de moins de 18 ans. 33 équipes en championnat dont 5 de niveau ligue. 40 éducateurs diplômés dont 7 brevets d'état.



Les jeunes et les éducateurs d' Ain Sud Foot

Ain Sud foot organise le 7 juin à Saint Maurice le 21ème tournoi du Conseil Général. Chaque canton est représenté par une équipe de 10 joueurs et joueuses poussins. Pierre Goubet nouveau Conseiller Général pour sa première participation accueillera tous ses collègues du Conseil Général.

## SAINT-MAURICE TENNIS : LES JEUNES SE DISTINGUENT



Des graines de champions entraînées et coachées par le nouveau professeur de tennis Giordan Ouin ont réussi de belles performances en ce début d'année. Ces résultats montrent que la politique sportive du Club en direction des jeunes commence à porter ses fruits. En effet Kenza Madaci, Thomas Bonnot, et Lucas Pieron ont participé aux phases finales des championnats de l'Ain. Kenza est devenue championne de l'Ain et a poursuivi sur sa lancée en remportant le tournoi de Décines. Thomas et Lucas se sont inclinés sans démeriter en finale. Il ne faut pas oublier Cécilia et Julie Jaudon, Hélène Fombonne, Mélanie Watrin, Justine Neel, Thomas Martin, Axel Verrière, Mickaël Meunier, Adrien Fellici qui, à travers les équipes jeunes portent haut les couleurs de Saint-Maurice, ce dont le président Patrick Cattelin est fier. Chez les adultes, deux équipes masculines évoluent dans le championnat régional et quatre dans le championnat départemental dont deux équipes féminines. Enfin, dans le championnat de l'Ain individuel, un pilier du Club, André Peguet, jouera la finale en plus de 60 ans. Quant à Thierry Tissot, il s'alignera en 1/2 finale des plus de 50 ans. 2009 démarre ainsi sous les meilleurs auspices.

R. R.

## EMPLOYEURS ET ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles organise une conférence débat à l'attention des assistantes maternelles et employeurs, animée par Monsieur HAAR, responsable juridique auprès de la Direction Départementale du Travail de Bourg-en Bresse, le 28 Avril à 20h30 à la Mairie de Beynost

Comme tous les salariés, les assistantes maternelles bénéficient de congés payés. Le calcul ainsi que son paiement sont sources de difficulté entre l'assistante maternelle et son employeur, chacun n'étant pas assuré de son bon droit.

A la veille des calculs des indemnités de congés payés, cette réunion a pour but de rappeler les règles applicables et de donner des points de repères utiles pour une bonne application de la législation qui, il faut bien l'admettre n'est pas toujours facile à comprendre.

Les nouvelles réglementations du contrat de travail seront également abordées (période d'essai, indemnités de rupture...)

Contact : Stéphanie PIPART 04 78 55 37 52 pipart@ville-beynost.fr



**Vous êtes un nouvel arrivant à Saint-Maurice de Beynost depuis le 1 er octobre 2008 ? cet article vous est destiné**

S'installer dans une nouvelle commune n'est pas chose simple. C'est pourquoi les membres du Contrat Educatif Local de Saint-Maurice de Beynost vous proposent de vous rendre en mairie, où vous sera remis une pochette d'accueil dans laquelle vous trouverez des renseignements utiles à votre vie quotidienne.

A cette occasion, il vous sera demandé vos noms et adresse afin de vous inviter à un moment convivial organisé courant septembre par le comité du projet éducatif local où vous pourrez rencontrer différentes personnes impliquées dans la vie de la commune.

Magali Chautard, Coordinatrice du Contrat éducatif local

## PARENTS MOBILISÉS, L'ÉCOLE EST EN DANGER !

C'est le slogan qu'environ 100 parents et autant d'enfants ont répété en défilant, ce jeudi 26 mars sur la route de Genève et devant la mairie. La manifestation était organisée par les parents d'élèves. Elle était sécurisée par la gendarmerie et la police municipale.

Chacun doit être bien informé sur les projets du ministère de l'éducation nationale concernant les écoles : suppression des maternelles, réduction du nombre d'enseignants, et finalement dégradation de l'enseignement public. C'est au final un changement de société et ce ne sont pas que les jeunes parents qui seront concernés : augmentation des impôts locaux pour payer des futurs jardins d'enfants municipaux, développement de l'enseignement payant, fin de l'aide personnalisée aux enfants, socialisation non acquise à l'entrée en CP, etc. Les manœuvres du ministère sont très fines : multiplication des chantiers, silences, utilisation des médias, dénigrement auprès de la population, pression sur les enseignants... Savez vous que les CM2 ont du faire des évaluations honteusement difficiles (basées par exemple sur des notions non encore étudiées) qui serviront à dénigrer les programmes actuels et à dire dans 1 à 2 ans que les nouveaux programmes donnent des résultats bien meilleurs? Savez-vous que les enseignantes de la maternelle sont devenues des enseignantes d'école pré-élémentaire ? Savez-vous que des remplacements longs d'enseignants se font par des personnes non formées à ce métier ? C'est du très concret! Ce programme de changements est en route. Il faut se mobiliser maintenant et ne pas attendre!

P. M.



## "La Fête du Printemps" ou Nouvel An chinois

Pour les Chinois, le Nouvel An traditionnel est aussi la fête du Printemps. Actuellement, à Taiwan, Hongkong et Macao et dans certains pays étrangers, on célèbre à la fois les fêtes religieuses à l'occidentale comme Noël et Pâques et les fêtes traditionnelles chinoises comme la Mi-automne et la fête du Printemps. Cette situation permet un échange des cultures chinoises et occidentales, tout en contribuant à leur fusion et à leur coexistence.

La fête du Printemps est la plus importante fête en Chine, la première fête traditionnelle de l'année. Elle était la fête du Nouvel An, car selon le calendrier lunaire utilisé depuis l'Antiquité par les Chinois, la fête tombe le premier jour du premier mois de l'année. Après la Révolution de 1911, le calendrier lunaire fut remplacé par le calendrier grégorien. Pour ne pas confondre le jour du Nouvel An du calendrier grégorien avec celui du calendrier lunaire, le Nouvel An du calendrier lunaire est appelé Fête du Printemps. Il a lieu entre la dernière décade du mois de janvier et le milieu du mois de février du calendrier grégorien.

La veille de la Fête du Printemps est un moment important où tous les membres de la famille se réunissent. Au cours de la Fête, des spectacles et des divertissements traditionnels sont organisés localement, parmi lesquels figurent le plus souvent la danse du lion, la danse des lanternes dragons, la danse du bateau et la marche sur des échasses.

C. M.

## « MON COLOCATAIRE EST UNE GARCE »



Soirée éclats de rire au Centre Marcel Cochet qui accueillait les Zan TT une troupe de Bourg en Bresse. Au point de départ une enseignante qui voudrait bien être mutée à Paris en évitant la case banlieue pour se rapprocher d'un amant hélas marié. Notre héroïne délurée décide de squatter chez un ex ami tendance vieux garçon coincé. Objectif : se passer. Bousculé, ébloui par sa coloc, de séances de gym en effeuillage coquin, le public a adopté les deux héros du jour interprétés par Julia Tribaudeau pétillante et maligne et Fabrice Laplace amoureux naïf et tendre.

Les Zan TT une passion théâtre partagée avec les bénévoles du centre Marcel Cochet, une invitation au rire à renouveler.

J. D.



François Gaillard

1<sup>ère</sup> partie : François Gaillard. Ce fut le cadeau surprise de cette soirée avec ½ heure de tendresse. En lever de rideau, humour, émotion, révolte, le tout au rythme de l'accordéon comme accroché aux mots. Des chansons mais aussi des poèmes murmurés ou criés et partagés avec le public.

Deuxième soirée et deuxième succès pour la commission culture associée au centre Marcel Cochet qui accueillait la compagnie « Peut-être ». Portes ouvertes cette fois au Cabaret avec une création mise en scène par Olivier Desmaris, acteur aussi aux côtés de Sylviane Deschamps-Garcia et Mathilde Vittorelli-Miranda. Ce cabaret d'un jour inaugurerait les tables guéridons acquises pour l'occasion. Ombres et lumières, tentures et boules à facette, piano et porte magique, ombres chinoises ont tissé les fils de la magie d'un spectacle sans rupture mais tout en surprises et étonnements. Montand flirtait avec Fréhel, Vian enchainait avec Bassiak, Le Willkommen de Bob fosse était murmuré par le public en ouverture et les p'tits papiers de Gainsbourg repris en chœur en final. Beaucoup de couleurs, de rires et d'émotions distillés ou explosés par un trio d'acteurs au mieux de sa forme, accompagnés au piano par Nelly Lachise.

J. D.

Olivier Desmaris,  
le Diable



Le spectacle dans la salle



Les spectateurs dans l'ambiance

## TABLE D'HÔTE

Le vendredi 6 mars, le Centre Jacques Brel nous a proposé une table d'hôte aux saveurs brésiliennes... Tout au long de cette soirée ? les convives ont pu découvrir la culture brésilienne à travers un voyage culinaire en dégustant une feijoada. Ils se sont laissés emporter par l'ambiance et la musique brésiliennes et ont profité d'une exposition photos et d'une vente de produits issus de l'artisanat local (bijoux, décorations...) au profit de l'association Amvidanova. Une soirée haute en couleurs très réussie !!! Muito em breve !!

Vous pourrez déguster un repas asiatique à la prochaine table d'hôte du vendredi 24 avril.

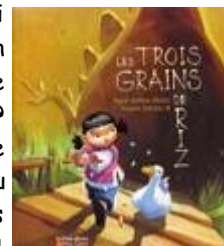
## LES RENDEZ VOUS DE LA ROSERAIE

Ambiance ch'tis ce lundi 2 mars à la Roseraie, désormais les résidents sont fidèles à ce rendez vous multi média de la bibliothèque. Un après midi de rire et de détente partagé avec ses amis et ses voisins. Chaque mois réserve une bonne surprise cette fois c'est Jackie Devise qui a garni les tables du goûter : fondant au chocolat, clafoutis aux cerises. Prochain rendez vous : le lundi 20 Avril.



## RACONTE TAPIS

« Les trois grains de riz ». En allant au marché Petite Sœur Li croise un dragon bien décidé à voler le trésor. Qui va aider Li ? Venez suivre la rivière en dénouant les fils du tapis à histoires présenté du 6 au 31 avril à la bibliothèque. Séances spéciales pour groupe sur rendez vous.



## LES MIMOSAS ILLUMINENT LE CENTRE JACQUES BREL...

Ce vendredi 13 mars il suffisait de se laisser guider par d'alléchants effluves pour découvrir la cuisine du Centre Jacques Brel investie d'une joyeuse équipe de cuisiniers. Sur un fond de musique irlandaise, Andrée, Jean, Bernard, Madeleine, Colette et leurs compagnons se sont affairés toute la matinée à éplucher, tartiner, émincer, étaler...

Les résidents des Mimosas apprécient tout particulièrement ces animations familiales qui, je cite, leur donnent « l'impression d'être à la maison ». Convivialité et entre-aide sont les maîtres-mots de ces tables d'hôtes, où chacun participe à l'élaboration du menu. A midi tapante, notre joyeuse équipe était prête à passer à la dégustation.

Au menu : kir accompagné de toasts à la mousse de foie sur lit de salade verte, rôti de veau, gratin dauphinois et ses champignons persillés, délice de Roquefort, tarte aux pommes et salade de fruits frais... Le tout fait maison, un véritable régal pour les papilles...

Entre deux plats, nos cuisiniers hors pair n'ont pas hésité à pousser la chansonnette.

Patricia Bresson



## ZOOM SUR THOMAS VACHER

Thomas n'avait pas assez d'un sport il a fallu qu'il fasse, en plus de la gymnastique, de la barque. Nous vous parlions du palmarès de Thomas dans Les Échos 2007 et cette année encore, avec son équipe, ils ont fait une très belle performance dans leur discipline préférée : la gymnastique. Gymnaste depuis l'âge de 3 ans, avec de nombreuses médailles et coupes, Thomas a aujourd'hui 17 ans et continue sa progression. C'est à Bourg en Bresse le 7 février qu'il se qualifie pour les championnats Rhône-Alpes en montant sur la première marche du podium en catégorie division fédérale masculine. Le championnat s'est déroulé à Thonon le 7 mars où Thomas excelle dans son agrès favori le sol ; son équipe et lui deviennent champions Rhône-Alpes. Bravo à Thomas pour ses performances, un titre lui reste à conquérir : celui de champion quart-sud-est qui se déroulera le 5 Avril à Valence. Nous souhaitons bonne chance à Thomas pour ce championnat.



M. V.

## CAFÉ THÉÂTRE ENCHANTEUR : LE « CABARET DES ENCHANTÉS »

### Vous souhaitez devenir animateur ?

Le centre J. Brel ? en partenariat avec la fédération Léo Lagrange Centre-Est, organise une session de formation générale du BAFA en externat du 4 au 11 avril 2009. Tarif de la formation 330€ ( aide de la CAF de l'Ain : 160€ ; plus aide éventuelle DDJS de l'Ain ) Renseignements auprès de Djamel Denfir 04.78.55.53.30 ou 06.27.89.3000

## SOIRÉE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Bilan très positif pour cette première soirée des associations culturelles de St Maurice de Beynost. Chaque association a proposé une ou des formations musicales, qui se sont succédées devant un public venu en nombre pour ce concert unique.

Kultur'Fuzz a proposé deux groupes différents : un duo guitare/violon/piano mélangeant sons électriques et classiques ; un duo guitare/chant pour des reprises acoustiques du groupe Téléphone.

La Chorale du club Amitié Loisirs a ouvert la soirée avec sa chorale aux chants polyphoniques d'antan, régaland un public connaisseur. La Mauricienne avec le groupe Délirium, jeune formation aux compositions Ska/reggae/rock, qui avec la reprise de l'hymne de nos campagnes du groupe Tryo, a su faire danser le jeune public de la soirée.

Quant à l'Académie de musique et de danse de la CCMP, elle nous a proposé deux formations issues de ses ateliers de rock animés par René Pitton et musique folk américaine, encadré par Antoine Aurèche. Un trio de jeunes demoiselles a d'abord proposé un répertoire de standard folk américain (Neil Young, Stevie Wonder...), puis l'atelier Rock a conclu la soirée. De plus, par le biais des ateliers d'écriture et d'accompagnement Hip Hop du centre J. Brel, nous avons pu présenter le jeune rappeur UZY, et son invité « guest » Yace GROW de Lyon.

## UN PRINTEMPS AVEC TOUS

Par le biais d'une rencontre intergénérationnelle, l'accueil de loisirs « La Bergerie des P'tits Loups » et le C.C.A.S souhaitent promouvoir le rapprochement des générations sur notre commune en leur permettant de partager les mêmes plaisirs, les mêmes actions pour mieux se comprendre et s'apprécier.

Aussi, proposons-nous un après-midi « Fête du printemps » à toutes les personnes retraitées de la commune :

Le mercredi 29 avril 2009 à la salle des Fêtes (8, Avenue des Îles).

Plusieurs partenaires seront réunis pour vous proposer une animation récréative. Une quarantaine d'enfants de la Bergerie des P'tits Loups (5/11 ans) interpréteront un conte musical accompagné par un groupe d'enfants de l'Académie de Musique et de Danse de la C.C.M.P qui assurera également les différents intermèdes musicaux et le club amitié loisirs aura le plaisir de vous faire écouter quelques chants.

C'est dans une ambiance de café-théâtre que les enfants et le groupe des « mamans » du Centre Social J. Brel vous proposeront un goûter servi tout au long de cet après-midi.

Afin de respecter les consignes de sécurité de la salle des fêtes qui imposent un maximum de 200 personnes, il est recommandé de s'inscrire au préalable auprès de Mmes Lémonon ou Millet, si possible avant le 17 avril 2009. Les personnes qui ne peuvent se rendre par leurs propres moyens à la salle des fêtes, peuvent également s'inscrire pour un covoiturage (assuré par des élus ou bénévoles).